



Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation

PSP

PSY2001

Déontologie de la pratique psychologique

[15h] 1.5 crédits

Enseignant(s): Thierry Moreau
Langue d'enseignement : français
Niveau : cours de 2ème cycle

Objectifs (en terme de compétences)

- Situer la profession de psychologue dans l'ensemble des professions et analyser les conséquences qui résultent de la position qui lui est dévolue.
- Informer le futur praticien à propos de l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession, et, ce, aux divers niveaux sectoriels, national et international et à propos des organisations professionnelles en ce compris un examen critique des positions qu'elles défendent quant à l'insertion du psychologue dans la vie socio-économique.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

- Notions d'éthique, de morale, de déontologie et de droit : liens et différences, aspects historiques
- La déontologie comme élément structurant d'une profession
- Histoire de la déontologie en psychologie
- Codes de déontologies des psychologues :
 - charte éthique européenne
 - code belge (historique et évolution)
 - codes des secteurs : cliniciens, PMS, travail et organisations, recherche et enseignement
 - codes spécifiques : analyse transactionnelle, outplacement ...
- Etudes de cas

Résumé : Contenu et Méthodes

- Situer la profession de psychologue dans l'ensemble des professions et analyser les conséquences qui résultent de la position qui lui est dévolue.
- Informer le futur praticien à propos de l'ensemble des diverses recommandations régissant l'exercice de la profession, et, ce, aux divers niveaux sectoriels, national et international et à propos des organisations professionnelles en ce compris un examen critique des positions qu'elles défendent quant à l'insertion du psychologue dans la vie socio-économique.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

- Une farde de documentation reprendra les dispositions légales, les règles déontologiques, les principes éthiques formulés dans les divers codes
- Un conférencier externe sera également invité à faire part de sa pratique d'un point de vue déontologique, éthique et juridique

Autres crédits de l'activité dans les programmes

PSY21/2	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie sociale et des organisations)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/3	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique du développement et des apprentissages)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/4	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie du développement et société)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/6	Première licence en sciences psychologiques (Neuropsychologie clinique)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/7	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique: personne, destin, culture)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/8	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : émotions, cognitions et comportements)	(1.5 crédits)	Obligatoire
PSY21/9	Première licence en sciences psychologiques (Psychologie clinique : âges de la vie et systèmes humains)	(1.5 crédits)	Obligatoire